

## Règlement de la consultation

Lycée général et technologique François Philibert DESSAIGNES

BP 20719 - 41007 BLOIS CEDEX

Téléphone : 02 54 55 53 00 Télécopie : 02 54 55 53 21

**Date limite de remise des offres :**  
**Lundi 10 décembre 2018 à 12h00**

### 1 - Objet de la consultation :

La présente consultation porte sur la fourniture de produits d'entretien et de fournitures à usage unique au lycée Dessaignes à Blois pour l'année civile 2019.

### 2 - Procédure de passation :

Il s'agit de la procédure adaptée prévue par l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les offres sont rédigées en langue française.

### 3 - Allotissement :

Le marché à conclure est constitué des lots suivants :

- Lot n°1 : lessive et additifs de linge
- Lot n°2: fournitures à usage unique
- Lot n°3: sacs à déchets
- Lot n°4: détergents et décapants sols et surfaces
- Lot n°5: hygiène des sanitaires
- Lot n°6: essuyage
- Lot n°7: produits pour nettoyage spécifique
- Lot n°8: produits à haute performance

Le candidat peut présenter une offre pour un, plusieurs ou la totalité des lots.

Le candidat peut présenter des variantes en indiquant, de manière explicite sur les tableaux de proposition de prix, le produit proposé et le prix pratiqué pour ce produit.



#### 4 - Délai de validité des offres :

Le délai de validité est de quatre vingt dix jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### 5 -Retrait du dossier de consultation:

Conformément à l'article 41 du décret n°2016-360, l'ensemble du dossier de consultation peut être consulté et téléchargé sur le profil d'acheteur du lycée : <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>.

#### 6 -Condition d'envoi des propositions :

Le dossier comprend les pièces suivantes renseignées et signées par le responsable habilité de l'entreprise :

- l'offre comprenant la ou les propositions de prix qui figurent en annexe du CCTP
- le DC1
- un Relevé d'Identité Bancaire (**version SEPA : numéro IBAN & BIC obligatoire**)

Le dossier sera transmis par voie électronique UNIQUEMENT sur le profil d'acheteur du lycée <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/> avant le lundi 10 décembre 2018 à 12h00. Aucun autre mode de transmission ne sera admis.

Une copie de sauvegarde peut être transmise à l'acheteur dans les mêmes délais sur support papier ou sur support physique électronique (CD, CD-Rom, clé USB) : ce dernier devra être placé dans un pli cacheté portant la mention :

**Consultation de documentations, livres de bibliothèque et manuels scolaires  
NE PAS OUVRIR**

Lycée François Philibert DESSAIGNES  
BP 20719 – 41007 BLOIS CEDEX

L'enveloppe est confiée à une entreprise de service postal ou déposée au lycée. Il ne sera pas délivré de récépissé.

**Les dossiers parvenant après la date limite ne sont pas retenus et sont renvoyés sans être ouverts.**



Le candidat retenu devra être en mesure de produire à l'acheteur dans le délai qui lui sera indiqué les documents mentionnés à l'article 51 et 55 du décret n°2016-360, à savoir:

- une attestation de régularité fiscale
- une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions
- un extrait Kbis ou équivalent
- un certificat d'assurances couvrant les risques professionnels

Si ces documents sont disponibles par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, le candidat fera figurer dans le dossier de candidature (formulaire DC1, rubrique F2) toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace à condition que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

## 7 - Échantillons

Certains cahiers des clauses techniques prévoient l'envoi d'échantillons. Chaque échantillon porte le nom du candidat, la marque du fabricant et est accompagné d'un bon de livraison (destinataire : lycée DESSAIGNES - ECHANTILLON LOT N° --- DU MARCHE N°2019KR-02 - Mme BLANC - Entrée Cuisine - Rue Dessaignes - 41007 BLOIS CEDEX).

Les offres des candidats qui n'ont pas fourni les échantillons demandés ne sont pas examinées.

Les échantillons seront remis au magasin des cuisines du lycée impérativement à l'attention de Madame BLANC (Rue Dessaignes 41000 Blois de 6h30 à 10h30) du mercredi 28 novembre 2018 au mercredi 05 décembre 2018.

## 8 - Jugement des propositions

Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-après par ordre d'importance décroissante :

- La qualité technique de l'offre: 60%
- Le coût du produit: 40%

La personne responsable du marché avise tous les autres candidats du rejet de leur offre après attribution du marché.




## 9 - Renseignements

Toute demande d'information d'ordre administratif ou technique devra être formulée prioritairement via le profil d'acheteur ou, en cas de dysfonctionnement de celui-ci ou de difficulté de prise en mains, auprès de Mme Aurélie BLANC par téléphone, 02.54.55.53.00 ou par mail : [aurélie.blanc@regioncentre.fr](mailto:aurélie.blanc@regioncentre.fr)

Une réponse par mail sera apportée à l'ensemble des candidats ayant retiré un dossier de candidature et ayant laissé leurs coordonnées.

Fait à, BLOIS, le 14 novembre 2018

Le Proviseur,



J. LAUXIRE